



ACTIVITÉS LIBRES INTÉRIEURES 2020-2021 • COVID-19

HORAIRE RÉGULIER – valide jusqu'au 31 janvier 2021

ACTIVITÉS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
PATINAGE POUR TOUS	14 h 30 à 15 h 30	14 h 30 à 15 h 30 18 h 30 à 19 h 30 20 h à 21 h	14 h 30 à 15 h 30	14 h 30 à 15 h 30 18 h 30 à 19 h 30 20 h à 21 h	18 h 30 à 19 h 30 20 h à 21 h	9 h à 10 h 10 h 30 à 11 h 30 12 h à 13 h 15 h à 16 h	11 h 30 à 12 h 30 13 h à 14 h 14 h 30 à 15 h 30 16 h à 17 h
PATINAGE ARTISTIQUE LIBRE**			18 h 30 à 19 h 30			13 h 30 à 14 h 30	10 h à 11 h
PATINAGE – AINÉS 50 ANS +	13 h à 14 h	13 h à 14 h	13 h à 14 h	13 h à 14 h			

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

	Dimanche 27 décembre	Lundi 28 décembre	Mardi 29 décembre	Mercredi 30 décembre
PATINAGE POUR TOUS	9 h à 10h 10 h 30 à 11h 30 12 h à 13 h 13 h 30 à 14 h 30	11 h 30 à 12 h 30 14 h 30 à 15 h 30 16 h à 17 h	9 h à 10h 10 h 30 à 11h 30 12 h à 13 h 13 h 30 à 14 h 30	11 h 30 à 12 h 30 14 h 30 à 15 h 30 16 h à 17 h
PATINAGE ARTISTIQUE LIBRE**		13 h à 14 h		13 h à 14 h

* Relâche des activités du 24 au 26 décembre 2020 ainsi que du 31 décembre 2020 au 2 janvier 2021

**Pratique individuelle ou en duo provenant de la même adresse seulement.

Un nombre limité de 24 participants est autorisé sur la glace par plage horaire pour le patinage libre, et de 12 participants pour le patinage artistique.

Afin de permettre à un plus grand nombre d'usagers de profiter d'un temps de glace, les participants peuvent pratiquer leur sport à raison d'une heure par séance.

Notez qu'il vous est possible de réserver votre plage horaire au plus tôt 7 jours avant la tenue de l'activité et au plus tard 30 minutes avant celle-ci par téléphone au 450-461-8000 poste 8602 ou sur la plateforme [d'inscription en ligne Sport-Plus](#).

La Ville sollicite la ponctualité des participants, sans quoi la place réservée pourrait être accordée à une autre personne.

Vous aimeriez obtenir de l'aide pour procéder à votre inscription? Communiquez avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire durant les heures d'ouverture.

Consignes sanitaires

- Enregistrement obligatoire à l'arrivée. Lavage des mains obligatoire à l'entrée et à la sortie de l'aréna.
- Pour les personnes de 10 ans et plus, le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire dans les lieux publics intérieurs, et ce, pour tous les paliers d'alerte, même une fois assis et à deux mètres de distance des autres personnes. Le port du masque est tout de même recommandé pour les enfants de 2 à 9 ans. Le masque ou couvre-visage pourra être retiré lors de la période d'activité libre.
- Arrivez prêt pour participer à l'activité et à l'heure prévue et quitter le plus rapidement possible à la fin de l'activité pour éviter les rassemblements. Les vestiaires ne seront pas accessibles. Des espaces réservés dans les gradins vous permettront d'y mettre vos patins et d'y déposer vos effets personnels.